

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site	12_XAINTRAILLES_75013	Numéro	75113_092_02
Adresse du site	12-14, rue Xaintrailles	Hauteur	R+9 (28,60m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	16/08/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	17/08/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	16/09/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G) tout en contribuant à la couverture en haut débit		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes panneau 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz pour les faisceaux fixes et 3500 MHz pour les faisceaux orientables) orientées vers les azimuts 20°, 110° et 250°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 5m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 20° < 2V/m ; 110° < 2V/m ; 250° < 2V/m 5G : 20° < 2V/m ; 110° < 2V/m ; 250° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30,90m pour les antennes à faisceaux fixes et 31,50m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 6 antennes seront installées et intégrées dans 3 fausses cheminées
Zone technique	Composée de modules techniques, elle sera placée en toiture terrasse et invisible depuis la voie publique

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
CRÈCHE BB ROUGE SASU	10 RUE JEANNE D ARC 75013 PARIS 13	59 m	<1 V/m	0.27 %	RDC	Non
ÉCOLE PRIMAIRE et MATERNELLE	30-32 PLACE JEANNE D ARC 75013 PARIS 13	69 m	<1 V/m	0.55 %	R+3	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

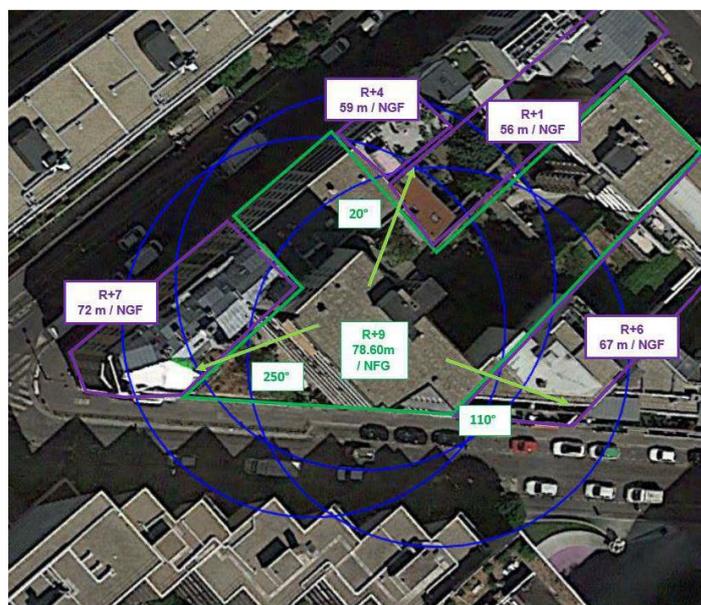
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
CRÈCHE BB BOUGE SASU	10 RUE JEANNE D ARC 75013 PARIS 13	59 m	<1 V/m	0.16 %	RDC	Non
ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE	30-32 PLACE JEANNE D ARC 75013 PARIS 13	69 m	<1 V/m	0.16 %	R+3	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

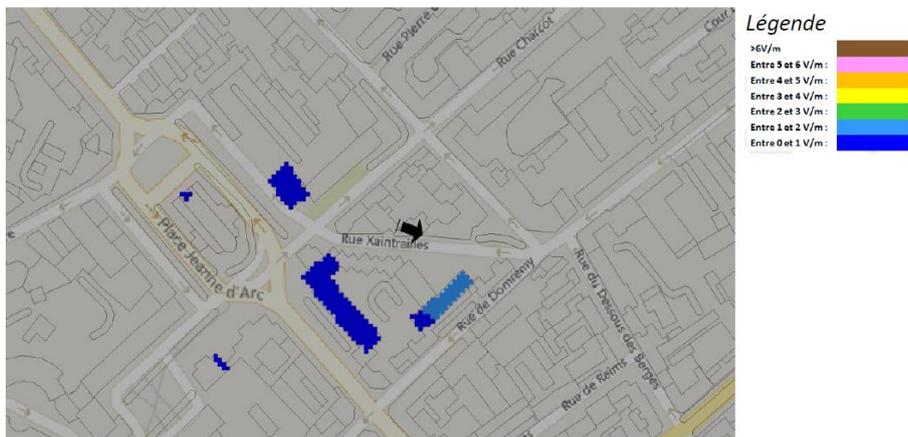


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



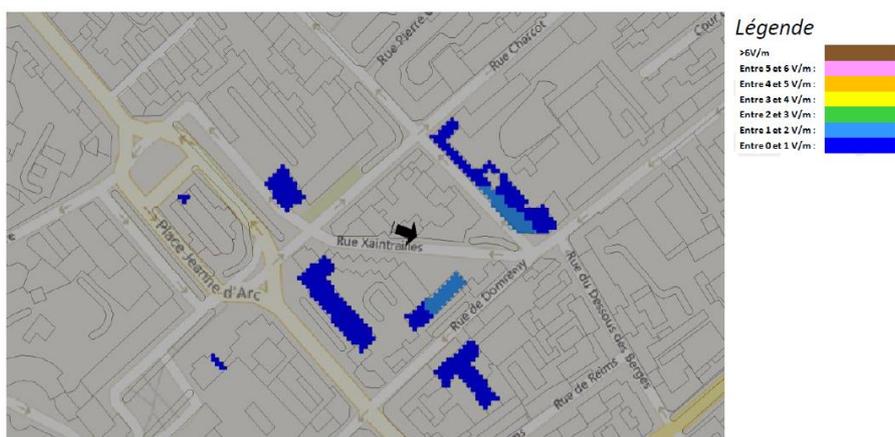
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 20°	Azimut 110°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 20°	Azimut 110°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

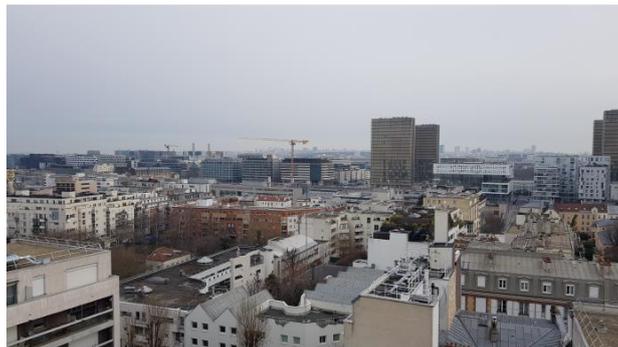


APRES



Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 110°



Azimut 250°

